

# LA TOURNÉE TRANSAQ!

PAR MARTIN LEMIRE

Au cours des dernières semaines, le sous-ministre Jean-Yves Lavoie du MAPAQ a multiplié les présentations de Transformation alimentaire Québec (TRANSAQ), la nouvelle structure mise sur pied par le MAPAQ l'hiver dernier. La réception des regroupements sectoriels et des industriels est particulièrement enthousiaste, surtout à l'idée de pouvoir réduire les délais d'intervention auprès des principales ressources gouvernementales destinées aux entrepreneurs de la transformation alimentaire.

TRANSAQ est une unité administrative du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), qui innove en proposant une coordination auprès des ministères et organismes québécois et fédéraux offrant des services au secteur de la transformation alimentaire. L'objectif est de faire bénéficier le plus rapidement et simplement possible la livraison de plusieurs services gouvernementaux, en vue d'améliorer leur impact sur le développement des entreprises. Lorsqu'un entrepreneur en transformation alimentaire présentera un projet, il pourra bénéficier d'un travail en équipe de la part des agents gouvernementaux, plutôt que de devoir effectuer lui-même le maillage nécessaire. Ce concept profitera à tous puisque les entrepreneurs seront servis plus rapidement et pourront concentrer leurs efforts sur leur spécialité – la transformation et la vente –, tandis que les partenaires gouvernementaux pourront bénéficier d'une analyse concertée des dossiers tout en étant en mesure de partager l'information sur les ressources disponibles.

Jean-Yves Lavoie insiste pour dire que TRANSAQ sera une structure organisationnelle bien vivante, axée sur la performance et les résultats, comme le décrit son statut particulier dans le cadre des dispositions de la Loi sur l'administration publique (L.R.Q. chapitre A-6.01). Bref, TRANSAQ démontrera des résultats mesurables, conformément à son plan d'action.

## LES 5 ARTICULATIONS DE TRANSAQ

**1 >> Le Conseil des entrepreneurs** – Sous la responsabilité du ministre, le Conseil est composé de 14 membres, incluant le président, représentant l'ensemble de l'industrie : grandes, moyennes et petites entreprises, réparties à travers le Québec. Le Conseil est présidé par Jean Leclerc, président de Biscuits Leclerc.

**2 >> Le Comité des partenaires** – Il regroupe les ministères et organismes québécois offrant des services aux entreprises de transformation alimentaire et ayant conclu une entente de partenariat avec Transformation alimentaire Québec.

**3 >> Les ententes de collaboration** – Ces ententes bilatérales entre les ministères et organismes partenaires, québécois ou fédéraux, offrent des services aux entreprises et à Transformation alimentaire Québec. Ces ententes visent à préciser les modalités de concertation et les responsabilités des



Membres du Conseil des entrepreneurs de Transformation alimentaire Québec.  
1<sup>re</sup> rangée : de gauche à droite, MM. André Forcier, Jean-Yves Lavoie, Yvon Vallières, Jean Leclerc, Mme Josée Gagné, MM. Luc Boivin et Assaad Abdelnour  
2<sup>e</sup> rangée : MM. Martin Le Moine, Michel Éthier, Jean Brodeur, Paul Beauchamp, Lucien Breton, Luc Ménard, Roger Savard, Michel Jodoin et Michael Leahy

parties, de même qu'à assurer une action concertée.

**4 >> Le guichet central** – Il est composé de quatre directions : coordination et analyses stratégiques, développement des exportations, appui à l'investissement et développement régional. Ce guichet central vise à assurer la coordination des actions gouvernementales et à appuyer les guichets régionaux.

**5 >> Le réseau des guichets régionaux** – Ce réseau se concentre sur l'accueil des projets des entreprises, l'aiguillage et la mise sur pied d'équipes de projet, l'appui au diagnostic d'entreprises, la résolution de problèmes ainsi que la préparation et l'évaluation des plans d'affaires.

« Grâce à TRANSAQ, les dossiers pourront être traités plus rapidement auprès des différentes ressources, permettant de réduire très significativement la durée de traitement de quelques mois à quelques semaines. Et j'espère être conservateur dans ma prévision ! »

– Jean-Yves Lavoie, sous-ministre du MAPAQ



Jean-Yves Lavoie, sous-ministre associé au MAPAQ et directeur général de TRANSAQ, au Colloque Agro-Export 2005 en juin dernier



Gaëtan Lussier, CIBIM, Annick van Campenout, CIBIM, et Jean-Yves Lavoie, lors d'une présentation spéciale TRANSAQ offerte aux membres du CIBIM



M. Said Chergui, vice-président de Les Produits Zinda, représentant Abdelmajid Jamaledine, président de la même entreprise, est félicité par Jean-Yves Lavoie pour le Prix d'excellence à l'exportation bioalimentaire 2005.

## LES GRANDES ORIENTATIONS 2005-2008

Globalement, TRANSAQ se donne cinq grands axes d'action, dont la transformation alimentaire en région, l'appui aux leaders, le développement des exportations et l'application des biotechnologies à la transformation alimentaire. Tout ceci dans l'espoir de favoriser un développement sain et soutenu des industries alimentaires québécoises.

Dix « commandements » de TRANSAQ... et leur application concrète

1 >> Associer l'industrie à la compréhension des enjeux, des défis et des besoins de l'industrie de la transformation alimentaire (ex. : mise sur pied du Conseil des entrepreneurs).

2 >> Informer les entreprises sur les pratiques commerciales des différents réseaux et sur les conditions d'accès aux marchés (ex. : organisation d'ateliers d'information).

3 >> Aider les entreprises à renforcer leur capacité de gestion (ex. : appuyer la réalisation de diagnostics de gestion par les entreprises de transformation alimentaire).

4 >> Mettre à profit les possibilités du cadre réglementaire (ex. : harmonisation des cadres réglementaires).

5 >> Susciter et appuyer les projets de coopératives en transformation alimentaire (ex. : développement d'une meilleure connaissance de la formule coopérative).

6 >> Soutenir les entreprises visant à accéder au rang de leader ou à consolider leur position à ce titre (ex. : définir une offre de service gouvernementale d'accompagnement spécialisé des leaders).

7 >> Accompagner les entreprises dans leur démarche d'exportation, en complémentarité à l'offre des partenaires (ex. : renouvellement de l'entente MAPAQ / Groupe Export).

8 >> Fournir à l'industrie une information stratégique utile à la prise de décision (ex. : systématiser les activités de veille de marché).

9 >> Accroître la diffusion et le transfert des innovations par les centres de recherche (ex. : détection à l'étranger des technologies prometteuses en vue de transferts et d'applications dans les entreprises québécoises).

10 >> Accroître les partenariats chercheurs-entreprises visant le transfert des résultats de recherche (ex. : développer un système de courtage entre les chercheurs et les entreprises).

## TRANSAQ EN CHIFFRES :

- > 43 employés
- > 7,2 M \$

### Qui sont les partenaires?

- > Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)
- > Société générale de financement du Québec (SGF Soquia)
- > Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)
- > Financement agricole Canada (FAC)
- > Tables de concertation agroalimentaire du Québec (TCAQ)
- > Conseil canadien des techniciens et technologues (CCTT)
- > Emploi Québec
- > Société d'aide au développement des collectivités (SADC)
- > Investissement Québec (IQ)
- > FAQ/CFA
- > Centres locaux de développement du Québec (CLD)

## À QUI S'ADRESSER ?

Après de l'un ou l'autre des partenaires avec qui vous avez un lien... ou au guichet régional le plus près de votre entreprise.

Guichets centraux :  
Montréal : (514) 873-4147  
Québec : (418) 380-2202

L'actualité ALIMENTAIRE suivra le dossier!  
En collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec